



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière, qu'à une séance extraordinaire du Conseil qui se tiendra le 19 juin 2023, à 19h30, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Immeuble visé : 661-663, rue Notre-Dame | zone 125-Cb

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser la largeur de l'allée d'accès prescrite par l'article 11.8.3 à 3,5 mètres au lieu de 6 mètres, soit une dérogation de 2,5 mètres.

Le tout en vertu du règlement de zonage 347-2014 et de ses amendements.

Donné à Saint-Tite, ce 2 juin 2023.

A handwritten signature in blue ink that reads "Me Julie Marchand".

Me Julie Marchand,
Greffière